

# la liberté de chercher



# table des matières

<b>1 2009, le FNRS en marche</b>	<b>2</b>	<b>3 les activités du F.R.S.-FNRS en 2009</b>	<b>14</b>	<b>4 la gouvernance du F.R.S.-FNRS</b>	<b>36</b>
<b>2 le F.R.S.-FNRS en 2009</b>	<b>4</b>	<b>3.1 évaluer et sélectionner les meilleurs talents</b>	<b>15</b>	<b>4.1 Conseil d'administration du F.R.S.-FNRS 2009-2010</b>	<b>37</b>
<b>2.1 le Fonds de la Recherche Scientifique</b>	<b>5</b>	3.1.1 les doctorants	16	<b>4.2 Bureau du Conseil d'administration pour l'année académique 2009-2010</b>	<b>38</b>
2.1.1 la mission du F.R.S.-FNRS	5	3.1.2 les post-doctorants	18	<b>4.3 Organisation et gestion du F.R.S.-FNRS</b>	<b>38</b>
2.1.2 les fonds associés	6	<b>3.2 collaborer au niveau national et international</b>	<b>22</b>		
<b>2.2 le financement de la recherche</b>	<b>7</b>	3.2.1 les réseaux d'agences de financement de la recherche et partenariats	22		
2.2.1 les ressources	8	3.2.2 la recherche transnationale	24		
2.2.2 les dépenses	9	3.2.3 la mobilité des chercheurs	24		
<b>2.3 la stratégie 2010-2014</b>	<b>10</b>	3.2.4 l'intégration des chercheurs étrangers	26		
2.3.1 les quatre priorités : chercheurs, recherche stratégique, moyens, international	10	3.2.5 les collaborations	28		
<b>2.4 la réforme des évaluations</b>	<b>12</b>	<b>3.3 développer et coordonner les moyens</b>	<b>30</b>	<b>5 les comptes consolidés du F.R.S.-FNRS</b>	<b>39</b>
2.4.1 conditions d'éligibilité	12	3.3.1 crédit de fonctionnement de base	30	<b>F.R.S.-FNRS consolidé</b>	<b>40</b>
2.4.2 procédure de sélection	12	3.3.2 crédit aux chercheurs	30	bilan après répartition	40
2.4.3 critères d'évaluation	12	3.3.3 fonds associés	30	compte de résultats	42
2.4.4 informatisation de la gestion des appels à proposition	12	3.3.4 projet MIS	30		
<b>2.5 la communication</b>	<b>13</b>	<b>3.4 développer le mécénat</b>	<b>32</b>		
		3.4.1 Télévie	32		
		3.4.2 les prix	33		



# 1 2009, le FNRS en marche

Plus que jamais, le développement d'une société de la connaissance s'inscrit dans les priorités des pays.

La recherche fondamentale y joue un rôle essentiel et durable. Le F.R.S.-FNRS, fidèle à sa mission, a une nouvelle fois en 2009 pleinement soutenu cette recherche libre, ouverte et créative. 150 millions d'euros ont été alloués à plus de 2.000 chercheurs de toutes les universités de la Communauté française, dans tous les domaines de la science.

Pour mener à bien la sélection basée sur des critères d'excellence, des experts nationaux et internationaux ont participé aux travaux de 33 commissions scientifiques chargées d'évaluer les chercheurs et leurs projets et de faire des propositions de financement au Conseil d'Administration.

La recherche actuelle, a fortiori fondamentale, s'envisage de plus en plus à l'échelle européenne et souvent mondiale. La concurrence dans la quête des cerveaux est croissante. Notre rôle est donc de veiller à détecter, attirer et préserver les meilleurs talents dans nos universités et laboratoires en leur offrant les moyens de leurs ambitions et en les aidant à assurer leur visibilité internationale.

Le plan de refinancement PHARE 2010-2014, adapté par notre Conseil d'Administration en avril 2009 et diffusé auprès des pouvoirs politiques, est d'ailleurs centré sur ces objectifs : renforcer l'attractivité de la filière recherche, encourager des recherches stratégiques dans des domaines prioritaires pour la société, coordonner et accroître les moyens des chercheurs et dynamiser les collaborations (inter)nationales. Le F.R.S.-FNRS participe à la visibilité de la recherche en CFB en prenant part à nombre d'institutions ou projets internationaux. Autant d'initiatives qui contribuent à la construction de l'Espace Européen de la recherche (ERA).

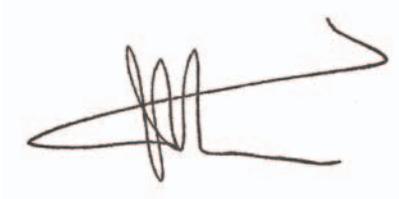


**« Notre rôle est de veiller à détecter, attirer et préserver les meilleurs talents dans nos universités et laboratoires en leur offrant les moyens de leurs ambitions et une visibilité internationale »**

Une autre mission importante du F.R.S.-FNRS est de valoriser et diffuser la recherche. C'est ainsi que 2009 a vu le lancement du nouveau site web du F.R.S.-FNRS. Une nouvelle image, une nouvelle interface, et un espace entièrement dédié à la recherche. Avec une approche résolument transversale, ce site est destiné tant aux chercheurs qu'à un public plus large. Afin de satisfaire les quelque 8.000 visiteurs par mois, ce site sera en évolution constante.

La nouvelle stratégie de communication se poursuivra en 2010 avec le lancement du nouveau FNRS News. Son objectif prioritaire : renforcer les liens et le dialogue avec les chercheurs, valoriser leurs travaux et la recherche fondamentale en général.

Le F.R.S.-FNRS évolue depuis toujours pour anticiper et préparer l'avenir de la recherche. En 2010, il s'attachera à rendre ses procédures administratives, ses méthodologies d'évaluations et son soutien aux chercheurs et aux universités toujours plus efficaces, transparents et solides, au diapason de l'international.



Véronique Halloin,  
Secrétaire générale F.R.S.-FNRS

# 2 le F.R.S.-FNRS en 2009

- 2.1 le Fonds de la Recherche Scientifique
  - 2.1.1 la mission du F.R.S.-FNRS
  - 2.1.2 les fonds associés
- 2.2 le financement de la recherche en 2009
  - 2.2.1 les ressources
  - 2.2.2 les dépenses
- 2.3 la stratégie 2010-2014
  - 2.3.1 les quatre priorités : chercheurs, recherche stratégique, moyens, international
- 2.4 la réforme des évaluations
  - 2.4.1 conditions d'éligibilité
  - 2.4.2 procédure de sélection
  - 2.4.3 critères d'évaluation
  - 2.4.4 informatisation de la gestion des appels à proposition
- 2.5 la communication



## 2.1 le Fonds de la Recherche Scientifique

Avec ses 80 ans d'existence, le F.R.S.-FNRS est une des plus anciennes fondations d'utilité publique ayant pour mission de promouvoir la recherche scientifique d'excellence en Belgique francophone.

Acteur majeur de la recherche fondamentale en CFB, le F.R.S.-FNRS encourage principalement la recherche dite « libre » et ce dans tous les domaines de la science. Cette recherche laissée à l'initiative des chercheurs encourage les idées novatrices aux frontières de la connaissance, source d'innovation et de découvertes. Fédérateur d'expertises et de partenariats, le F.R.S.-FNRS soutient et évalue les chercheurs et les projets de recherche initiés au sein des laboratoires universitaires. Référence au niveau national, le F.R.S.-FNRS joue un rôle moteur dans la compétitivité de la recherche belge sur la scène internationale.

### 2.1.1 la mission du F.R.S.-FNRS

Le Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS a pour mission de développer la recherche scientifique non orientée dans le cadre d'initiatives présentées par les chercheurs. Il favorise la production et le développement des connaissances en soutenant, d'une part, les chercheurs à titre individuel et en finançant, d'autre part, des programmes de recherche poursuivis au sein des laboratoires et services situés principalement dans les universités de la Communauté française de Belgique.

Fondé principalement sur de l'excellence scientifique, le soutien financier du F.R.S.-FNRS s'exerce selon plusieurs modalités :

- rémunération temporaire ou permanente de chercheurs individuels
- financement d'équipes de recherche
- allocation de bourses et de crédits favorisant les échanges scientifiques
- attribution de prix scientifiques

## 2.1.2 les fonds associés

Le législateur a confié au F.R.S.-FNRS la tutelle de plusieurs institutions scientifiques spécialisées, appelées «Fonds associés». Alors que le F.R.S.-FNRS finance des recherches individuelles, ces Fonds associés accordent des crédits à des programmes poursuivis par des laboratoires, en prenant en charge les frais de personnel et en mettant à leur disposition des moyens matériels. Il faut rappeler que le F.R.S.-FNRS et ses Fonds associés ne disposent pas de laboratoires propres. Les équipes financées par le F.R.S.-FNRS et ses Fonds associés sont donc insérées dans les universités et des conventions régissent la gestion du personnel et du matériel.

➤ **L'Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires (IISN)**, créé en 1951, correspond à l'une des grandes préoccupations de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle : approfondir l'étude de la matière, de la physique et de la chimie ;

➤ **Le Fonds de la Recherche Scientifique Médicale (FRSM)**, créé en 1957, soutient la recherche scientifique sur la santé. Les crédits sont accordés tant pour des programmes ayant un objectif clinique que pour ceux relevant de disciplines de base ;

➤ **Le Fonds de la Recherche Fondamentale Collective (FRFC)**, créé en 1965, favorise la recherche en équipe dans tous les domaines, à l'exception des Sciences nucléaires et des Sciences médicales.

Les trois Fonds associés forment un ensemble cohérent, fondé sur une administration unique.

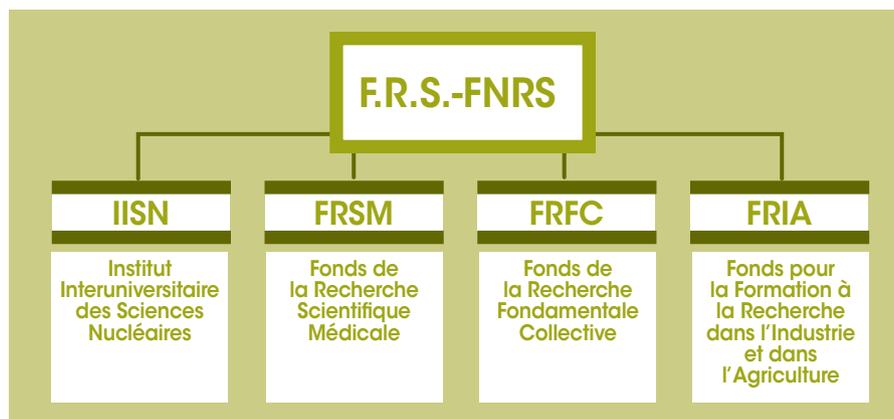
La Loterie Nationale est souvent associée au financement des projets de recherche retenus par les trois Fonds.

En 1994, le Gouvernement de la CFB a confié au F.R.S.-FNRS l'organisation du

fonctionnement du **Fonds pour la Formation à la Recherche dans l'Industrie et dans l'Agriculture (FRIA)**. L'histoire du F.R.S.-FNRS montre que, depuis ses origines, il a la confiance du monde industriel, qui l'a soutenu financièrement, et lui a confié la gestion de nombre de ses Prix scientifiques.

Aujourd'hui, s'il a gardé ses propres finalités, le FRIA est proche du Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS par ses exigences de rigueur et d'excellence scientifiques.

La mission du FRIA consiste en l'octroi de bourses à des diplômés de l'enseignement universitaire qui veulent faire carrière dans la recherche industrielle ou agricole. Ces boursiers s'engagent à poursuivre dans une Institution universitaire de la CFB (durée : 4 ans) des études conduisant au doctorat.



## 2.2 le financement de la recherche en 2009

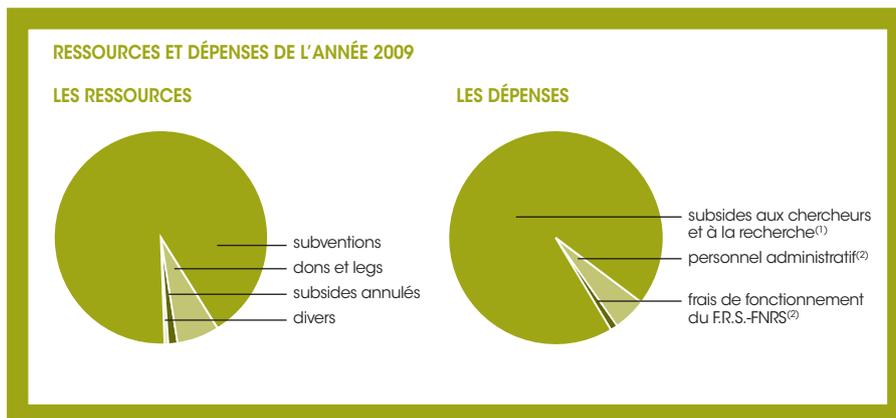
Dans le cadre de sa mission de soutien à la recherche, le F.R.S.-FNRS, en parallèle à ses activités d'évaluation et de sélection au niveau national ou international, exerce une activité de support administratif et financier.

Sur l'année civile 2009, les dépenses engagées et effectuées correspondent au financement:

- **des mandats et projets<sup>(1)</sup>** sélectionnés lors des évaluations des années précédentes. Pour les mandats décidés en 2009, les financements commencent dès le mois d'octobre
- **des aides aux publications<sup>(1)</sup>** décidées lors de l'évaluation 2009 pour le dernier trimestre
- **des remboursements de frais<sup>(1)</sup>** de mobilité internationale et congrès, pour les besoins ponctuels des scientifiques sur l'année 2009
- **du fonctionnement administratif<sup>(2)</sup>** du F.R.S.-FNRS, personnel administratif et activités de support aux chercheurs.

Les ressources et dépenses de l'année 2009 sont présentées dans les comptes consolidés généraux. (voir page 40)

154,9  
millions €  
ressources 2009



## 2.2.1 les ressources

### Subventions publiques

Le bilan du F.R.S.-FNRS consolidé montre que sur un total de ressources de 154.911.209,92€ de l'année 2009, un montant de 143.587.055,77€, soit **93%**, provient de subventions publiques (hors subventions IISN et FRSM fédérales) :

- **subventions communautaires** (dont la Loterie Nationale), pour 105.945.182,59€ (74% des subventions publiques)
- **subventions fédérales** (MESERF, plan pluriannuel pour l'emploi et PIF), pour 32.719.873,18€ (23% des subventions publiques)
- **subventions Région Wallonne** (versement au fonds FRIA), pour 4.922.000,00€ (3% des subventions publiques).

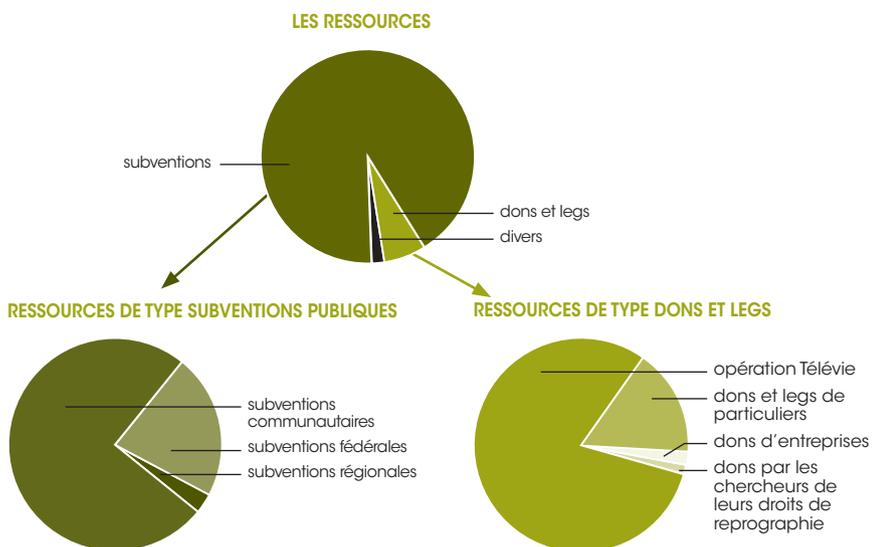
### Dons et legs

Le deuxième grand type de ressources, pour un total de 8.779.902,33€, soit 6%, est constitué par les dons et legs, qui se répartissent selon 4 origines :

- **opération Télévie** : 8.162.543,00€ (dons collectés et legs)
- **les legs et dons de particuliers** : 170.531,59€
- **les dons d'entreprises**, sous forme de Prix Scientifiques : 362.282,95€
- **les dons de chercheurs**, qui abandonnent leurs droits de reprographie au F.R.S.-FNRS : 84.544,79€.

### Le solde des ressources - Divers

Le solde des ressources représente un total de 2.544.251,82€, dont la plus grande partie correspond aux subsides annulés, pour 2.182.660,57€, (principalement des crédits de recherche auxquels les chercheurs renoncent).



**93%**  
de subventions  
publiques

## 2.2.2 les dépenses

Les comptes consolidés du F.R.S.-FNRS montrent qu'en 2009, les dépenses, soit 154.228.414€, sont de 2 types:

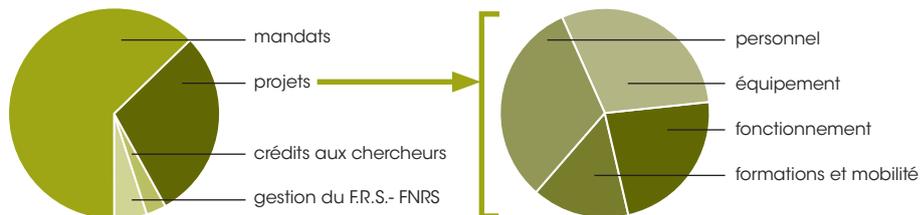
- **Le financement** des chercheurs et de leur recherche (145.852.834€)(94,6%)
- **Les frais de fonctionnement** et de gestion de l'administration du F.R.S.- FNRS montant (8.375.579€)(5,4%)

Parmi les dépenses consacrées à la recherche, il faut distinguer:

- Les rémunérations des chercheurs sous forme de mandats (63%), les projets (29%) et les crédits aux chercheurs (3%) et les crédits aux chercheurs (3%) (p 26).

- Les projets de collaboration comportent une composante «personnel scientifique». En effet, 32% du budget des projets est consacré aux rémunérations des techniciens, doctorants et postdoctorants. La proportion du budget consacrée à leurs activités de recherche est de 53% auxquels il faut ajouter 15% dédiés aux formations et à la mobilité.

DÉPENSES POUR LES CHERCHEURS ET LA RECHERCHE, ATTRIBUTION PAR POSTE



## 2.3 la stratégie 2010-2014

Avec son nouveau plan stratégique, le F.R.S.-FNRS (et ses Fonds associés) souhaite relever les défis liés aux changements en cours dans les politiques de recherche au niveau international et aider les chercheurs de la Communauté française à s'insérer dans l'Espace européen de la recherche.

Il s'agit d'un enjeu sociétal essentiel, qui nécessite l'acceptation par les pouvoirs politiques et le grand public du fait que les retours d'investissements dans la recherche libre ne sont visibles qu'à long terme.

### Une évolution nécessaire

Ce plan s'inscrit dans un contexte national et international très favorable à la recherche, mais également dans une dynamique d'évolution du F.R.S.-FNRS. Le F.R.S.-FNRS a en effet la volonté de faire évoluer ses structures et de développer ses projets stratégiques au service des chercheurs et de la recherche, en s'appuyant sur ses valeurs de Créativité, Excellence, et Transparence.

### Un objectif précis

Le plan proposé implique, à terme, une augmentation de 34% du budget alloué au F.R.S.-FNRS, ce qui reste encore en deçà de l'effort qu'il faudrait consentir en regard des objectifs de Lisbonne, à savoir augmenter de moitié le financement public de la recherche fondamentale et appliquée au cours des deux prochaines années.

### 2.3.1 les quatre priorités : chercheurs, recherche stratégique, moyens, international

Quatre priorités stratégiques sont définies, avec pour chacune d'elles des cibles concrètes, les moyens de les atteindre passant par l'intensification d'instruments existants ou la mise en place de nouveaux instruments de développement de la recherche.

Ces quatre grands axes stratégiques ont comme objectif premier de renforcer **l'attractivité de la filière recherche**, pour d'une part former des chercheurs, personnes-clefs de l'investissement à long terme dans une société de la connaissance, et

d'autre part, à travers **la recherche stratégique**, infuser l'excellence scientifique au cœur de la société.

L'objectif secondaire est celui des moyens, matériels et immatériels, sans lesquels l'excellence des chercheurs et des programmes ne peut porter ses fruits : **moyens en équipements et fonctionnement**, en particulier pour les jeunes chercheurs, et moyens visant à un environnement scientifique de la plus haute qualité, en particulier à travers **les réseaux d'excellence internationaux**.

### LE FNRS DEMAIN : L'EXCELLENCE AU SERVICE DE L'EXCELLENCE

Pour être à même de soutenir et d'accompagner les chercheurs de la Communauté française de Belgique dans cet ambitieux programme, le F.R.S.-FNRS évolue, et se donne les moyens d'évaluer ses programmes et ses instruments, ainsi que les résultats de son soutien, dans le contexte plus général de la production scientifique de la Communauté française, et des communautés scientifiques européenne et mondiale. La réforme de ses procédures d'évaluations est un jalon important dans cette dynamique.

## ATTIRER LES MEILLEURS TALENTS

6 projets ont été mis sur pied pour :

- 1. Attirer les étudiants vers la recherche et une future carrière
- 2. Retenir les meilleurs jeunes docteurs dans la filière recherche
- 3. Renforcer les chercheurs confirmés à l'apogée de leur créativité
- 4. Augmenter l'attractivité internationale de la recherche en communauté française pour les chercheurs hautement qualifiés menant leur carrière à l'étranger
- 5. Aider au développement d'équipes autour de jeunes chercheurs actifs dans un domaine d'avenir
- 6. Soutenir les chercheurs dont l'excellence a été reconnue par un « Starting Grant » ERC mais qui n'ont pas été financés en raison de limites budgétaires.

## RENFORCER LA RECHERCHE STRATEGIQUE

6 projets ont été mis sur pied pour :

- 7. Revaloriser le montant des bourses des doctorants FRIA pour les aligner sur ceux du F.R.S.-FNRS
- 8. Donner plus de moyens aux chercheurs en sciences humaines pour contribuer à mieux comprendre notre société (FRESH)
- 9. Encourager les projets de recherche stratégique à fort impact sociétal (priorités européennes) tels, l'environnement, le climat ou la démographie (FORESIGHT)
- 10. Encourager l'originalité et la créativité des projets de recherche fondamentale dont les applications sont les plus imprévisibles mais à plus fort potentiel
- 11. Permettre à plus de médecins de devenir des acteurs de la recherche pour renforcer les transferts de connaissance des laboratoires de recherche aux hôpitaux
- 12. Permettre aux professeurs d'universités de se dégager temporairement des obligations pédagogiques pour se consacrer totalement à la recherche.

## COORDONNER ET PARTAGER LES MOYENS DE CHERCHEURS

5 projets ont été mis sur pied pour :

- 13. Partager des équipements de recherche lourds
- 14. Accroître le nombre de techniciens experts attirés aux équipements afin d'assurer la continuité de leur maîtrise au sein des groupes de recherche
- 15. Soutenir les doctorants au quotidien dans leurs recherches
- 16. Encourager la publication des recherches au niveau international
- 17. Donner plus de visibilité internationale aux chercheurs en sciences humaines et sociales.

## ENCOURAGER LES COLLABORATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

4 projets ont été mis sur pied pour :

- 18. Encourager la mobilité des chercheurs au niveau international en offrant des moyens financiers pour aider notamment le maintien de la vie familiale
- 19. Faciliter la coopération entre chercheurs des 2 communautés nationales pour créer des synergies
- 20. Soutenir la recherche en réseau au niveau européen : encourager les activités de coopération et mises en commun des ressources technologiques
- 21. Assurer aux chercheurs l'accès aux meilleures infrastructures technologiques européennes.

## 2.4 la réforme des évaluations: nouvelle procédure d'évaluation ex-ante des demandes de bourses et mandats

Le F.R.S.-FNRS a entamé un processus d'évolution de ses structures internes et de développement de projets stratégiques. Parmi les réformes lancées dans ce contexte, la révision des procédures d'évaluation ex-ante des subventions de recherche a une position centrale.

Ces réformes ont été approuvées par le Conseil d'Administration du F.R.S.-FNRS fin 2009. Cette nouvelle procédure d'évaluation qui sera mise en œuvre dès 2010 est en ligne avec les standards internationaux actuels de même qu'avec la Charte Européenne du Chercheur.

Cette réforme porte essentiellement sur :

- les conditions d'éligibilité
- la procédure de sélection avec une dimension internationale accrue des experts
- les critères d'évaluation avec un accent sur la transparence
- l'informatisation de la procédure (SEMAPHORE)

### 2.4.1 conditions d'éligibilité

Suite à la nouvelle procédure d'évaluation, certaines modifications concernant les conditions requises pour introduire une candidature seront introduites. Elles concernent principalement l'âge du soumissionnaire d'une demande de mandat. L'âge ne sera plus une limite en soi, les années écoulées après le diplôme requis compteront.

### 2.4.2 procédure de sélection

Le Conseil d'Administration du F.R.S.-FNRS a décidé d'aligner les procédures d'évaluation ex-ante des mandats et projets sur les standards internationaux, en adop-

tant le principe d'une procédure en deux étapes : évaluations individuelles par des experts, puis classement consolidé par des membres de commissions scientifiques.

Une majorité d'experts de la première étape sera choisie en dehors de la CfB à partir du recouplement de descripteurs (mots-clés) des champs scientifiques proposés, respectivement, par les candidats et par les experts. Ces descripteurs sont principalement ceux utilisés par l'«European Research Council» (ERC).

### Déroulement de l'évaluation

Chaque dossier sera attribué à un rapporteur et un co-rapporteur, tous deux membres d'une commission scientifique. Le rapporteur préparera un projet de rapport d'évaluation à partir des évaluations individuelles de la première étape. Lors de la seconde étape, ce projet de rapport sera examiné par la commission scientifique puis transmis au candidat après décision par le C.A. du F.R.S.-FNRS.

### 2.4.3 critères d'évaluation

Dans le guide du proposant seront détaillées les conditions applicables aux candidatures, le processus d'évaluation, les objectifs des différentes rubriques du dossier et leur rôle dans son évaluation, et les critères qui seront appliqués.

De plus, le candidat sera libre de consulter le guide destiné aux experts, qui sera également disponible sur le site web, pour mieux comprendre comment son dossier sera évalué.

À l'issue du processus d'évaluation, un rapport d'évaluation consolidé sera rédigé à partir des évaluations individuelles, par un membre de la commission scientifique désigné comme rapporteur. Ce rapport sera validé par la commission scientifique, signé par le président et, après décision du Conseil d'Administration du F.R.S.-FNRS, communiqué au candidat et à son promoteur.

### 2.4.4 informatisation de la gestion des appels à propositions

Dans un souci d'efficacité administrative et de simplification pour les chercheurs, le F.R.S.-FNRS met en place une plateforme de gestion d'appel à propositions, SEMAPHORE, construite sur un outil logiciel dénommé AIMS™. Ce logiciel web conçu pour les agences de financement s'articule autour d'une base de données Oracle™ et d'une interface web. Une modification du calendrier annuel des appels à projets a également été décidée dans le même but.

## 2.5 la communication

Le F.R.S.-FNRS joue un rôle majeur dans la promotion de la recherche en CFB, tant au niveau national qu'international. Son expertise et sa vision globale lui permettent de jouer un rôle important dans le développement et le support de la politique de recherche. La diffusion des enjeux et des progrès de la recherche fait partie des missions du F.R.S.-FNRS, elle permet notamment de valoriser son intérêt auprès du grand public, susciter des vocations, encourager les dons.

La politique de communication du F.R.S.-FNRS est un axe majeur de valorisation des connaissances de la recherche et des chercheurs qui permet en outre une communication ciblée et efficace et le partage et la rencontre entre les chercheurs de toute discipline.

### Une identité visuelle dynamisée

Dans une société de l'image où l'œil est sans cesse stimulé, il est essentiel de sortir du lot. Un logo original, des couleurs attrayantes et une phrase d'accroche courte et percutante sont les clés du succès. La nouvelle identité visuelle du F.R.S.-FNRS est en droite ligne avec ces concepts.

### Un website plus interactif

Son logo ainsi que la refonte complète de son site internet mettent en avant le désir de transparence et de créativité du F.R.S.-FNRS. Dans un souci d'interactivité maximale avec l'utilisateur, le site est en évolution continue.

➔ POUR PLUS DE DÉTAILS VOIR NOTRE WEBSITE WWW.FRS-FNRS.BE

**f n r s**  
LA LIBERTÉ DE CHERCHER

# 3 les activités du F.R.S.-FNRS en 2009

## 3.1 évaluer et sélectionner les meilleurs talents

3.1.1 les doctorants

3.1.2 les post-doctorants

3.1.3 les chercheurs permanents

## 3.2 collaborer au niveau national et international

3.2.1 les réseaux d'agences de  
financement de la recherche  
et partenariats

3.2.2 la recherche transnationale

3.2.3 la mobilité des chercheurs

3.2.4 l'intégration des chercheurs  
étrangers

3.2.5 les collaborations

## 3.3 développer et coordonner les moyens

3.3.1 crédit de fonctionnement  
de base

3.3.2 crédit aux chercheurs

3.3.3 fonds associés

3.3.4 projet MIS

## 3.4 développer le mécénat

3.4.1 Télévie

3.4.2 les prix



## 3.1 évaluer et sélectionner les meilleurs talents

La carrière d'un chercheur comporte de manière générale trois étapes sélectives :

- **le doctorant**, jeune chercheur dont les travaux sont couronnés par la présentation d'une thèse de doctorat
- **le post-doctorant**, jeune chercheur en possession d'une thèse de doctorat désirant approfondir son expérience de la recherche, notamment dans l'objectif d'une carrière académique
- **le chercheur permanent**, chercheur expérimenté qui est entré dans la carrière académique.

### Des instruments adaptés à chaque étape

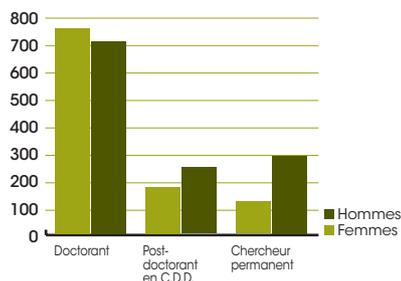
Le F.R.S.-FNRS dispose d'instruments de financement articulés sur ces trois étapes de la vie d'un chercheur. Les différents types de mandats permettent au chercheur de se consacrer à temps plein à ses activités de recherche :

- bourses de doctorat pour les doctorants
- contrats de chargé de recherche à durée déterminée pour les post-doctorants
- contrats à durée indéterminée pour les chercheurs confirmés.

On compte près de 400 postes de chercheur à durée indéterminée. Ce nombre est fixe mais les effectifs sont renouvelés régulièrement. En effet, les universités sont encouragées à nommer ces chercheurs d'exception laissant ainsi la place à de nouvelles recrues.

En plus des mandats, certains jeunes chercheurs sont financés à travers les projets auxquels ils sont rattachés. C'est également à travers les projets que des équipes peuvent temporairement s'adjoindre les compétences d'un chercheur étranger de niveau post-doctoral, ou d'un technicien ou logisticien.

MANDATAIRES EN FONCTION EN 2009 (NOMBRE)



MANDATAIRES EN FONCTION EN 2009

	€	% budget global
Doctorant	33.716.722	22
Postdoctorant en C.D.D.	24.020.206	16
Chercheur permanent	36.604.814	25
<b>TOTAL</b>	<b>94.341.742</b>	<b>63</b>

### 3.1.1 les doctorants

Les bourses de financement de doctorat sont principalement de 3 types :

- mandat d'aspirant (bourse du F.R.S.-FNRS) 2x24 mois,
- bourse FRIA  
Un mandat initial FRIA a une durée comprise entre 15 et 21 mois, le candidat ensuite se représente pour obtenir un renouvellement de deux ans.
- bourse Télévie

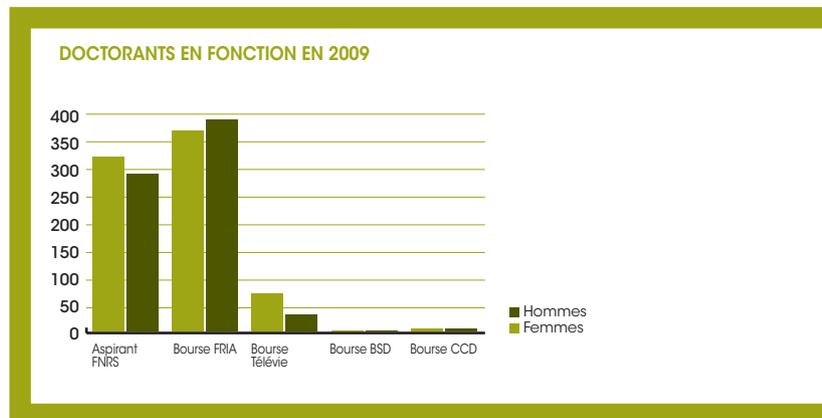
Dans tous les cas, les doctorants sont intégrés à une école doctorale près le F.R.S.-FNRS, inter-académique

Il existe d'autres instruments spécifiques pour des professionnels pouvant bénéficier d'une expérience de la recherche tels que des médecins hospitaliers et des enseignants du secondaire. Un mandat de clinicien-chercheur doctorant permet ainsi à un médecin de se consacrer à des travaux de recherche en vue d'une thèse de doctorat.

➔ **POUR PLUS DE DÉTAILS VOIR NOTRE WEBSITE**  
[WWW.FRS-FNRS.BE](http://WWW.FRS-FNRS.BE)

### DOCTORANTS EN FONCTION EN 2009

DOCTORANT	€	% budget global
Aspirant FNRS	<b>16.159.108</b>	<b>10,48</b>
Bourse FRIA	<b>14.752.860</b>	<b>9,57</b>
Bourse Télévie	<b>2.759.191</b>	<b>1,79</b>
Bourse special de doctorat (BSD)	<b>45.563</b>	<b>0,03</b>
Bourse clinicien chercheur doctorant (CCD)	<b>180.792</b>	<b>0,12</b>
<b>TOTAL</b>	<b>33.897.514</b>	<b>22</b>

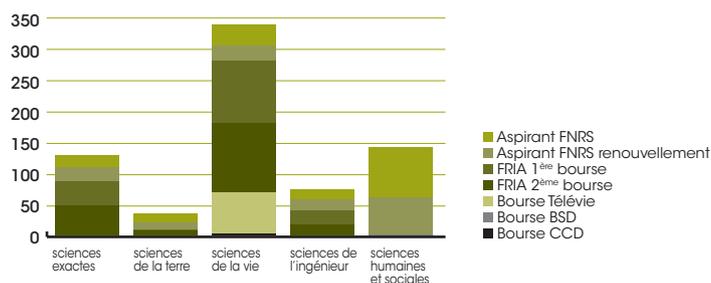


## DOCTORANTS: NOUVELLES DÉSIGNATIONS 2009

DOCTORANT	# demandes	# octrois	% de réussite	# femmes	# hommes
Aspirant FNRS	244	144	59	80	64
Aspirant FNRS renouvellement	146	146	100	78	68
FRIA 1 <sup>ère</sup> bourse	317	162	51	67	95
FRIA 2 <sup>ème</sup> bourse	185	180	97	93	87
Bourse Télévie	82	65	79	NA	NA
Bourse special de doctorat (BSD)	1	1	100	1	0
Bourse clinicien chercheur doctorant (CCD*)	3	3	100	2	1
<b>TOTAL</b>	<b>978</b>	<b>701</b>			

(\*) 2 CCD sont soutenus en 2009 par l'Académie Royale de Médecine de Belgique.

## DOCTORANTS: NOUVELLES DÉSIGNATIONS 2009, en fonction du domaine scientifique



## ASPIRANTS: NOUVELLES DÉSIGNATIONS 2009 (\*\*)

DOCTORANT	# demandes	# octrois	# femmes	# hommes
Sciences exactes	42	28	9	19
Sciences de la terre	27	15	8	7
Sciences de la vie	77	49	36	13
Sciences de l'ingénieur	35	22	9	13
Sciences humaines & sociales	111	58	32	26

(\*\*) Un chercheur peut être comptabilisé dans plusieurs domaines. Les totaux par colonnes ne sont pas conséquent pas représentatifs.

## LES ÉCOLES DOCTORALES

---

Le décret du 31 mars 2004 a confié au F.R.S.-FNRS le soin de dresser la liste des écoles doctorales (EDs) à soumettre à l'approbation du Gouvernement (art. 33, §1<sup>er</sup>, al. 3) ; l'arrêté du Gouvernement de la CFB du 4 mars 2005 sanctionnant la création des 20 écoles doctorales près le F.R.S.- FNRS a confirmé cette disposition.

Dès juin 2004, le Conseil d'administration du F.R.S.-FNRS a confié à la Commission des écoles doctorales du F.R.S.-FNRS le soin de mettre en place les écoles doctorales et d'en envisager l'organisation.

Au sein des écoles doctorales près le F.R.S.- FNRS, peuvent être créées une ou plusieurs écoles doctorales thématiques. L'école doctorale thématique est placée sous la responsabilité d'un comité scientifique. Elle est interuniversitaire, et, dans toute la mesure du possible, interdisciplinaire et internationale et relève d'une ou plusieurs écoles doctorales près le F.R.S.-FNRS. Il peut y avoir coïncidence entre école doctorale près le F.R.S.-FNRS et école doctorale thématique. Au total, ce sont 50 écoles doctorales thématiques qui ont été créées.

L'année 2009 a vu les écoles doctorales thématiques (EDTs) s'épanouir et nouer de nombreuses collaborations, non seulement entre elles mais également avec les écoles européennes et en particulier les écoles lilloises. Une collaboration a également été initiée entre les EDTs et le « Collège Belgique ». Ce dernier a vu le jour en 2008. Résultant d'une collaboration entre les Académies royales de Belgique, et celle des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, celle de Médecine et celle de Langue et de Littérature françaises, le « Collège Belgique » accueillera, à partir de l'année 2009, des cours-conférences interdisciplinaires ouverts à tous, dispensés gratuitement à Bruxelles au Palais des Académies et à Namur au Palais provincial. Certains cours s'adresseront plus particulièrement aux doctorants en vue d'une valorisation en E.C.T.S. dans le cadre du programme des écoles doctorales. La création du « Collège Belgique » a été annoncée aux responsables des EDs et EDTs en juillet 2008. Une soixantaine de dossiers ont été adressés à l'Académie qui en a retenu environ la moitié, manifestant son souci de bénéficier de l'appui et de l'écho des écoles doctorales. Les responsables des écoles ont été invités à diffuser l'information, notamment auprès de leurs doctorants. Enfin, par le décret du 13 décembre 2007, un domaine a été ajouté aux 20 repris dans le cadre du décret Bologne, le domaine 10 bis « Traduction et interprétation ».

---

## 3.1.2 les post-doctorants

### Chargé de recherche

Le mandat de chargé de recherche du F.R.S.-FNRS offre un financement de 3 ans à un jeune chercheur en possession d'une thèse de doctorat. Ce mandat peut être prolongé d'un an. Certains chercheurs demandent cette quatrième année, alors que quelques-uns tentent directement d'obtenir un poste de chercheur permanent à la fin des 3 ans de leur post-doctorat : c'est ce qu'ont fait 6 chercheurs en 2009, dont 5 d'entre eux avec succès. Cependant, une forte proportion des chercheurs présente à la fois un dossier de chercheur permanent et la demande de prolongation auquel leur statut leur donne accès.

### Clinicien chercheur spécialiste\*

Il existe au niveau post-doctoral un instrument spécifique pour les cliniciens, le mandat de clinicien-chercheur spécialiste, ciblant les médecins hospitaliers pour la plupart déjà en possession d'un doctorat

La fin du mandat post-doctoral est un moment clef de la carrière d'un chercheur dont l'objectif est souvent un poste académique permanent.

### Le mandat d'impulsion scientifique (MIS)-Ulysse

Le F.R.S.-FNRS s'est doté fin 2007 d'un nouvel instrument, le MIS-ULYSSE, qui offre à des chercheurs expérimentés travaillant hors de Belgique la possibilité de venir développer un programme de recherche dans une université de la CFB, sur base de l'excellence de leur projet. En 2009, 4 mandats ont été attribués.

## POST-DOCTORANTS EN FONCTION EN 2009

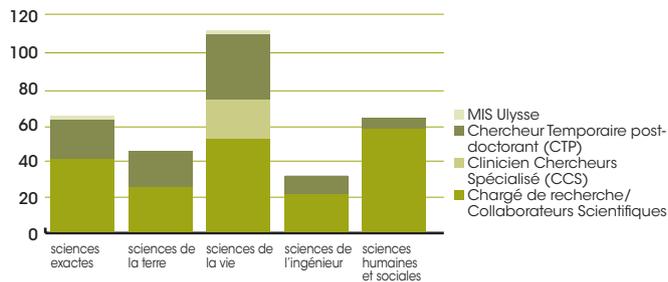
POST-DOCTORANT	€	% budget global
Chargés de recherches/ Collaborateur Scientifique	22.614.041	14,7
MIS Ulysse	372.866	0,2
Clinicien Chercheur Spécialiste (CCS)	1.355.162	0,9
Chercheur Temporaire Post-doctorant(CTP)	3.155.167	2,0
<b>TOTAL</b>	<b>27.497.235</b>	<b>17,8</b>

## POST-DOCTORANT: NOUVELLES DÉSIGNATIONS 2009

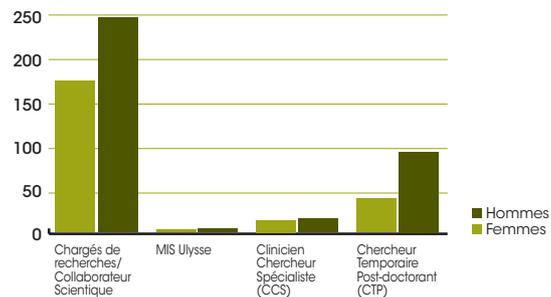
POST-DOCTORANT	# demandes	# octrois	% de réussite	# femmes	# hommes
Chargés de recherches/ Collaborateur Scientifique	217	179	82	75	104
MIS Ulysse	6	4	67	2	2
Clinicien Chercheurs Spécialisé (CCS*)	26	21	81	10	11
Chercheur Temporaire Post-doctorant(CTP)	161	99	61	33	66
<b>TOTAL</b>	<b>410</b>	<b>303</b>		<b>120</b>	<b>183</b>

(\*) 1 mandat de CCS est soutenu en 2009 par l'Académie Royale de Médecine de Belgique

POST-DOCTORANT: NOUVELLES DÉSIGNATIONS 2009, en fonction du domaine scientifique



POST-DOCTORANTS EN FONCTION EN 2009



# 23

## nouveaux chercheurs qualifiés

### 3.1.3 les chercheurs permanents

Le mandat de chercheur permanent du F.R.S.-FNRS offre un financement à durée indéterminée à un chercheur, inséré dans un groupe de recherche universitaire. Suivant le stade de sa carrière, le chercheur peut successivement être Chercheur qualifié, Maître de recherches et finalement Directeur de recherches.

En 2009, 23 nouveaux postes de Chercheur qualifié ont été accordés sur les 113 candidats. 14 chercheurs se sont présentés au grade de maître de recherche, et 13 ont été acceptés. Pour le grade de directeur de recherche, sur les 6 chercheurs qui se sont présentés, 5 ont été acceptés.

#### NOUVELLES NOMINATIONS 2009

CHERCHEURS QUALIFIÉS	demandes	octrois	% de réussite	femme	homme
Sciences exactes	46	6	13	2	4
Sciences de la terre	12	5	42	2	3
Sciences de la vie	16	7	44	2	5
Sciences de l'ingénieur	20	2	10	1	1
Sciences humaines & sociales	34	6	18	4	2

MAÎTRES DE RECHERCHE	demandes	octrois	% de réussite	femme	homme
Sciences exactes	4	4	100	0	4
Sciences de la terre	2	2	100	1	1
Sciences de la vie	4	4	100	3	1
Sciences de l'ingénieur	0	0	-	0	0
Sciences humaines & sociales	4	3	75	2	1

DIRECTEURS DE RECHERCHE	demandes	octrois	% de réussite	femme	homme
Sciences exactes	2	1	50	0	1
Sciences de la terre	0	0	-	0	0
Sciences de la vie	3	3	100	1	2
Sciences de l'ingénieur	1	1	100	1	0
Sciences humaines & sociales	0	0	-	0	0

## LES COLLEGES ET LES COMMISSIONS SCIENTIFIQUES

nom du collège F.R.S.-FNRS	nom de la commission F.R.S.-FNRS
<b>SCIENCES DE LA MATIERE</b>	Energie nucléaire, rayonnement et imagerie Hautes et Basses Energies
<b>SCIENCES EXACTES</b>	Mathématiques Systèmes d'informations et de communications Physique Chimie organique, inorganique et macromoléculaire Etat solide (chimie physique) Astrophysique, Géophysique et dynamique du climat
<b>SCIENCES DE LA TERRE</b>	Géographie, Sciences de la terre Biologie végétale Agronomie, Zootechnie, Biotechnologie Biologie animale
<b>SCIENCES DE LA VIE</b>	Biochimie, Biologie moléculaire, Biophysique, Bioinformatique Biologie cellulaire et Biologie du développement Physiologie et Physiopathologie Microbiologie et Immunologie Télévie (cancer)
<b>SCIENCES MEDICALES</b>	Cancérologie Recherches fondamentales Sciences pharmaceutiques Recherches cliniques Psychiatrie, Neuroimagerie et Santé publique
<b>SCIENCES DE L'INGENIEUR</b>	Mécanique et Electricité appliquées Systèmes d'informations et de communications Chimie appliquée et métallurgie Génie civil et Architecture Mathématiques
<b>SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</b>	Philologie Philosophie Sciences religieuses et Théologie Histoire (y compris Histoire de l'Art) Sciences économiques Sciences juridiques Sciences sociales, politiques et des communications Sciences psychologiques et de l'Education Pédagogie universitaire

➔ POUR PLUS DE DÉTAILS VOIR  
NOTRE WEBSITE [WWW.FRS-FNRS.BE](http://WWW.FRS-FNRS.BE)

### Sept collèges scientifiques mais cinq domaines scientifiques

Afin de rendre lisible les statistiques se rapportant à un champ scientifique donné, les deux collèges scientifiques liés à un Fonds associé ont été rattachés aux collèges F.R.S.-FNRS correspondants. Ainsi «sciences de la matière» et «sciences exactes» sont rassemblés sous le terme «sciences exactes et sciences de la matière», «sciences médicales» et «sciences de la vie» sous le terme «sciences biomédicales».

## 3.2 collaborer au niveau national et international

Comme ses homologues européens et internationaux, le F.R.S.-FNRS soutient les chercheurs de la CFB dans leurs besoins de mobilité et de collaborations scientifiques internationales et permet l'accueil de chercheurs étrangers.

Signataire de la Charte européenne du chercheur, sollicité par la CFB pour assurer la mise en place de son National Contact Point (NCP) relatif aux appels du programme cadre de recherche et de développement (PC) de l'Union Européenne, le F.R.S.-FNRS adapte progressivement ses instruments de financement aux besoins d'une recherche à dimension européenne et internationale.

Mettre en place des instruments de financement de la recherche dans un contexte international nécessite des outils et processus spécifiques. En effet, en amont des financements eux-mêmes, des accords entre gouvernements ou entre agences de financement de la recherche donnent un cadre législatif, financier et organisationnel à des financements conjoints ou croisés.

### 3.2.1 les réseaux d'agences de financement de la recherche et partenariats

#### Organismes européens

En tant qu'agence de financement de la recherche, le F.R.S.-FNRS fait partie de plusieurs organismes européens réunissant des agences de financement et des organismes de recherche :

➤ **l'European Head Of Research Councils (EUROHORCS)**, structure qui permet aux agences des pays européens de réfléchir ensemble aux problématiques de la recherche à dimension européenne, et de proposer aux gouvernements des orientations stratégiques

➤ **l'European Science Fondation (ESF)**, organisation-parapluie à travers laquelle le F.R.S.-FNRS peut en particulier financer des chercheurs de la CFB membres d'un projet collaboratif réunissant des chercheurs de plusieurs pays européens, ou des réseaux de groupes de recherche.

#### Réseaux ERA-NET

Sur des sujets de recherche particuliers, où la dimension internationale est nécessaire et les outils pour travailler ensemble peu nombreux, ou peu adaptés, plusieurs pays peuvent se réunir dans le cadre d'un ERA-NET, financé par l'Union Européenne.

L'objectif de ces réseaux est de réfléchir ensemble aux blocages existants à un financement commun, de trouver des solutions, et si cela est désiré par les pays partenaires, de lancer un appel à projets de recherche ouvert aux chercheurs des pays participants. Chaque pays membre de l'ERA-NET ne finance généralement que ses propres chercheurs. En 2009, le F.R.S.-FNRS était membre de 7 ERA-NETs, sur des domaines de la science très spécifiques : sciences de la complexité, maladies rares, recherche polaire, chimie, biologie des systèmes, mais aussi portant sur l'organisation d'une meilleure mise en commun, au niveau européen, de grandes infrastructures de recherche en physique des astroparticules et en physique nucléaire.

#### Partenariats européens

Le F.R.S.-FNRS est impliqué par le biais de ses Fonds associés dans les activités de grands centres de recherche européens tels que le CERN (Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire), l'EMBO (European Molecular Biology Organisation), l'ESRF (European synchrotron radiation facility) et l'ESO (European Southern Observatory). Ces accords donnent accès aux chercheurs de la CFB à des infrastructures de recherche de niveau international. Dans de très nombreux cas, le F.R.S.-FNRS représente la CFB dans les instances de gestion de ces grandes organisations.

## LE POINT DE CONTACT NATIONAL DU 7PC AU F.R.S.- FNRS

---

Le 7<sup>ème</sup> programme-cadre (7PC), avec un budget global de 50.521 millions €, regroupe toutes les initiatives de l'Union Européenne ayant trait à la recherche. Il comprend quatre programmes spécifiques principaux, structurant l'effort de recherche européenne :

- le programme « coopération », pour la recherche collaborative et le renforcement des liens public-privé
- le programme « idées », pour la recherche de type bottom-up, géré par l'ERC (European Research Council)
- le programme « personnes », pour améliorer la carrière des chercheurs et attirer de nouveaux talents
- le programme « capacités », pour améliorer les capacités de recherche et d'innovation à travers l'Europe et assurer leur utilisation optimale.

Dans le cadre du 7PC, des points de contact nationaux (NCP) ont été créés ayant pour mission d'aider les chercheurs à répondre aux appels à proposition émanant de la Commission Européenne. Intermédiaire entre la Commission Européenne et les chercheurs, le NCP met tout en oeuvre pour informer et orienter ces derniers, afin de maximaliser les chances d'acceptation de leur dossier. En complément des NCPs de la région wallonne et de la région bruxelloise, le NCP-FNRS est dédié à l'aide aux projets de recherche fondamentale et plus particulièrement les programmes de l'ERC et de mobilité Marie Curie, et le seul à prendre en charge l'aide aux projets en sciences humaines.

---

➤ POUR PLUS DE DÉTAILS VOIR  
[HTTP://WWW.NCP.FNRS.BE](http://www.ncp.fnrs.be)

### 3.2.2 la recherche transnationale

#### Les instruments de l'ESF

La participation à la recherche transnationale se fait principalement dans le cadre de l'ESF, à travers deux instruments :

- les **RNP** (Research Networking Programmes), mise en réseaux de chercheurs. Le F.R.S.-FNRS intervient comme bailleur de fonds mais ne finance pas directement les chercheurs concernés.
- **EUROCORES**, projets de recherche collaborative réunissant des scientifiques de plusieurs pays européens. Dans le cas de ces projets, le F.R.S.-FNRS finance directement ses chercheurs.

Ces deux instruments utilisent un système d'évaluation par les pairs, conduit directement au niveau de l'ESF, avec le support d'experts internationaux.

#### Les projets ERA-NET

En 2009, le F.R.S.-FNRS a également participé à un appel à projet d'un ERA-NET, sur la recherche polaire, qui s'est déroulé selon les procédures d'un projet EUROCORES, l'ESF ayant mis à disposition du consortium sa «boîte à outils» EUROCORES.

### 3.2.3 la mobilité des chercheurs

#### Instruments Wallonie Bruxelles International -WBI

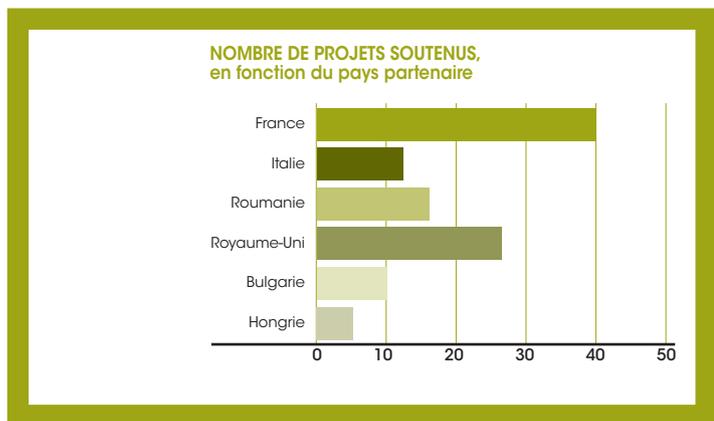
Au niveau de la CFB, de la Région Wallonne et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, la coopération internationale est sous la responsabilité commune du WBI (Wallonie-Bruxelles international, héritier du CGRI-DRI), administration publique dont une part de l'activité concerne des accords de partenariat bilatéraux avec d'autres pays.

Les chercheurs de la CFB peuvent présenter des projets de collaboration bilatéraux dans le cadre des accords du WBI, et recevoir une aide couvrant leurs déplacements liés à cette collaboration. Le FNRS assure l'évaluation des projets de collaborations scientifiques issus de ces accords, et participe avec le WBI à leur financement.

En 2009, 109 projets ont été soutenus, dont près de la moitié entre la CFB et la France, avec un budget demandé pour les déplacements et de séjours pouvant aller de 2.000€ à près de 9.000€.

#### Instruments F.R.S.-FNRS

Le F.R.S.-FNRS a aussi développé une série d'instruments pour faciliter la mobilité des chercheurs pour des périodes déterminées. Ces financements de mobilité représentant le plus souvent des montants faibles en regard des mandats et des projets de recherche, et leur accord n'étant pas sous la responsabilité des commissions scientifiques, ils sont présentés de façon globale sous le volet international du compte de résultats consolidé.



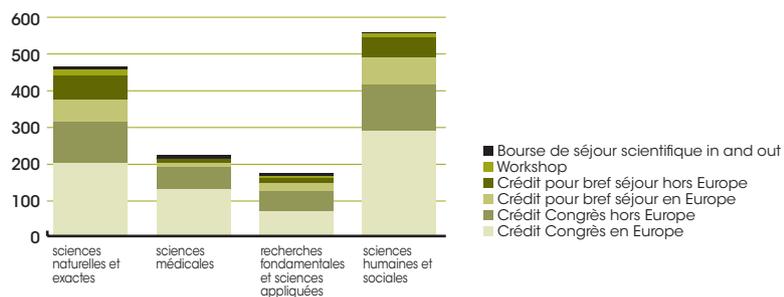
109  
projets mobilité  
soutenus avec  
le WBI en 2009

## INSTRUMENTS DE MOBILITÉ

	# demandes	# octrois	% de réussite	# femme	# homme
Crédit Congrès en Europe	741	688	93	351	337
Crédit Congrès hors Europe	519	355	68	126	229
Crédit pour bref séjour en Europe	179	166	93	75	91
Crédit pour bref séjour hors Europe	192	147	77	53	94
Workshop	39	32	82	16	16
Bourse de séjour scientifique in and out	21 + 7	21 + 7	100	9	14
Organisation de réunion scientifique	167	166	99	NA	NA
<b>TOTAL</b>	<b>1.837</b>	<b>1.554</b>		<b>630</b>	<b>781</b>

+ de 2 millions €  
destinés à soutenir la  
mobilité des chercheurs

NOMBRE DE DEMANDES SOUTENUES PAR DOMAINE



### **3.2.4 L'intégration des chercheurs étrangers**

#### **Les doctorants étrangers parmi les mandataires du F.R.S.-FNRS**

Sur les 246 candidatures à une bourse de doctorat F.R.S.-FNRS en 2009, 11 personnes étaient détentrices d'un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle obtenu hors de la CFB (5 en Flandres, 6 à l'étranger), ce qui représente 4,5% des candidats. Parmi ces candidats, 4 se sont vu attribuer une bourse.

Pour les 317 candidats à une bourse de doctorat FRIA, on compte 62 diplômés étrangers en 2009, soit 19,5% de l'ensemble des candidats. Parmi ceux-ci, et après évaluation, 17 ont obtenu un financement FRIA.

Au niveau post-doctoral, 26% des candidats à un mandat du F.R.S.-FNRS (chargé de recherche) avaient un diplôme de 2<sup>e</sup> et/ou de 3<sup>e</sup> cycle émis par un pays étranger dont environ 92,5% par un pays de l'Union Européenne et près de la moitié par la France. Après sélection des 102 post-doctorants (chargés de recherche), ces jeunes chercheurs représentaient 24,5% de l'effectif, avec près de 90% de diplômés de l'Union Européenne, majoritairement français. Les diplômés étrangers représentaient 28% des candidats à un poste de chercheur permanent, dont la moitié issus de l'Union Européenne.

Suite à l'évaluation de tous les candidats, 2 de ces diplômés étrangers ont été sélectionnés, ce qui représente environ 9% de l'ensemble des 23 nouveaux chercheurs permanents pour 2009.

#### **Les postdoctorants étrangers financés dans le cadre de projets**

Dans le cadre d'un projet de recherche, un chercheur ou un groupe de chercheurs peuvent inclure dans leur demande de crédit un poste budgétaire pour le salaire d'un chercheur post-doctoral étranger qu'ils souhaiteraient intégrer au projet, pour une durée entre 1 et 3 ans. En 2009, 99 post-doctorants étrangers ont été sélectionnés (61,5% de réussite), dont 80% étaient de nouveaux candidats, et les autres, des renouvellements de contrats. Ces post-doctorants sélectionnés étaient en majorité originaires de l'Union Européenne, dont un peu plus de la moitié français.

#### **Le mandat ULYSSE, un nouvel instrument du F.R.S.-FNRS**

L'objectif du financement accordé dans le cadre du mandat ULYSSE est d'encourager des chercheurs belges ou étrangers, hautement qualifiés, qui mènent actuellement une carrière scientifique à l'étranger à venir la développer dans une université de la CFB.

## GROUPES DE CONTACT

---

Les membres d'un même domaine scientifique doivent se rencontrer régulièrement pour faire le point sur leurs travaux. Le développement récent des forums électroniques peut donner l'illusion que la présence en face à face est devenue superflue. Il n'en est rien. Tout particulièrement dans un espace géographique réduit comme la CFB, il est crucial que les universitaires se voient physiquement et développent ensemble des points de connaissance. C'est l'objectif des Groupes de contact du F.R.S.-FNRS, dont le fonctionnement est particulièrement simple. Les demandes de création, recevables sans limitation de délai, sont introduites auprès du F.R.S.-FNRS en précisant l'objectif du Groupe, son intitulé et le nom des personnalités intéressées. Le Groupe est nécessairement interuniversitaire et peut comporter des chercheurs et Professeurs extérieurs à la CFB. Il se réunit aussi souvent qu'il le désire, mais l'intervention financière du Fonds se limite à deux réunions par an. Le principe des Groupes de contact est d'impulser une politique d'interconnaissance, non de se substituer aux colloques et aux missions, d'autres catégories de crédits existent pour soutenir ces objectifs.

---

9%  
d'étrangers  
parmi les nouveaux  
chercheurs permanents

### 3.2.5 les collaborations

#### Les collaborations avec des laboratoires et institutions-sœurs étrangères

La recherche fondamentale ne connaît pas de frontière et la connaissance doit le plus rapidement possible être mise à la disposition des scientifiques; le F.R.S. - FNRS encourage les collaborations entre chercheurs et les invite à renforcer les contacts avec les laboratoires étrangers. Ces contacts, qui conduisent à des programmes de recherche en commun, per-

mettent aux chercheurs d'être complémentaires et d'augmenter leur efficacité.

Si les collaborations scientifiques avec les laboratoires étrangers peuvent être envisagées dans le cadre de brefs séjours, certaines peuvent s'intégrer dans les accords que le F.R.S. - FNRS a conclu avec les Institutions-sœurs reprises ci-après :

#### INSTITUTIONS-SŒURS

British Academy - BA	Royaume-Uni
Royal Society - RS	Royaume-Uni
Fonds National Suisse - FNS	Suisse
Hungarian Academy of Sciences - HAS	Hongrie
Japan Society for the Promotion of Science - JSPS	Japon
Fonds National de la Recherche - FNR	Luxembourg
Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología - CONACYT	Mexique
Académie Polonaise des Sciences - PAN	Pologne
National Science Council - NSC	Taiwan
Academy of Sciences of the Czech Republic - ASRT	Tchèque
National Science Foundation - NSF	États Unis
National Institutes of Health - NIH	États Unis
National Council for Scientific and Technological Development (CNPQ)	Brésil

Le F.R.S. - FNRS a pu encore ouvrir des possibilités nouvelles de collaboration en participant aux côtés du Wallonie-Bruxelles

International (WBI) de la Communauté française de Belgique à des accords de collaboration avec :

Chine	CSC - China Scholarship Council
Bulgarie	Académie bulgare des Sciences
France	Programme TOURNESOL
Royaume-Uni	British Council
Hongrie	Office national pour la Recherche et la Technologie
Italie	Ministère des affaires Italien
Maroc	CNRST - Centre National de la Recherche Scientifique et Technique
Roumanie	Académie roumaine des Sciences, Ministère de la Recherche et de la Technologie
Slovaquie	Académie slovaque des Sciences

L'expertise scientifique du F.R.S.-FNRS est sollicitée par WBI pour donner des avis sur des projets de recherche ( $\pm 500$ /an) et des bourses d'été et de spécialisation ( $\pm 500$ /an) mais également, depuis 2008, pour la sélection des bourses d'excellence de courte et de longue durée, dans le cadre d'un programme mis sur pied par Wallo-

nie-Bruxelles International (WBI) dans un contexte de mobilité et de mondialisation accrues, permettant, d'une part, l'accueil par nos universités de chercheurs émanant d'institutions d'excellence étrangères et, d'autre part, aux diplômés de Wallonie et de Bruxelles de se rendre dans une université d'excellence à l'étranger.

## Les collaborations avec des institutions européennes et participations à des initiatives internationales

European Synchrotron Radiation Facility (ESRF)

European Science Foundation (ESF) et ses organes subsidiaires dont l'«European Medical Research Council»

Humanities in the European Research Area (HERA)

European Social Survey (ESS)

European Union Research Organisations Head of Research Councils (EuroHORCs)

Station Scientifique du Jungfraujoch et du Gornergrat

Centre Européen de Calcul Atomique et Moléculaire (CECAM)

Chairmen of European Research Councils Chemistry Committees (CERC3) -  
Groupement d'intérêt économique

European Research Consortium for Informatics and Mathematics (ERCIM)

European Physical Society (EPS)

Euroscience

European Centre for Theoretical Studies in Nuclear Physics and Related Areas (ECT)

Council for International Organization of Medical Sciences (CIOMS)

Alphagalileo

## 3.3 développer et coordonner les moyens

Le F.R.S.- FNRS soutient par le biais des différents instruments décrits ci-dessous les besoins des chercheurs.

### 3.3.1 crédit de fonctionnement de base

Les chercheurs mandataires du F.R.S.-FNRS reçoivent un crédit de fonctionnement de base pour mener leur recherche. Ce montant est variable selon leur niveau de carrière, et selon que leur recherche est de type expérimental (plus coûteux) ou non.

### 3.3.2 crédit aux chercheurs

En plus de ces budgets de fonctionnement annuel de montant fixe, tous les chercheurs de la CFB, qu'ils soient ou non mandataires du F.R.S.-FNRS, peuvent demander un crédit de fonctionnement pour un projet spécifique grâce à l'instrument « crédit au chercheur », pour une durée d'un an et un seuil maximum de 40.000€.

### 3.3.3 fonds associés

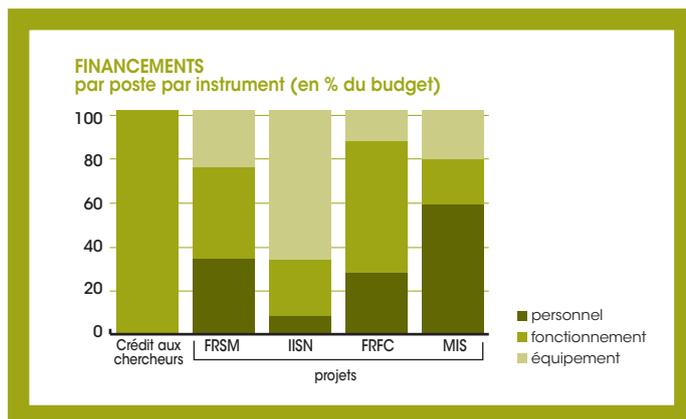
Pour des projets à budget plus important et à durée plus longue, en particulier les projets collaboratifs, les chercheurs peuvent

utiliser les Fonds associés : FRSM pour la recherche médicale, IISN pour la recherche liée aux sciences de la matière (nucléaires), ou FRFC pour tous les autres domaines de recherche (voir p 6).

### 3.3.4 projet MIS

Il est offert aux jeunes chercheurs permanents la possibilité de développer leur propre unité scientifique au sein de leur institution universitaire, grâce à un projet MIS (Mandat d'Impulsion Scientifique). Les chercheurs candidats soumettent un programme de recherche de 2 ans, pour lequel ils reçoivent le financement pour réunir autour d'eux l'équipe et les moyens nécessaires à la conduite du projet, sous forme d'un crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 150.000€ par an. En cours ou en fin de projet, il est possible de demander un amendement ou une prolongation, évalués de la même façon que pour un projet initial par les commissions scientifiques pertinentes pour le projet.

	somme	durée
Doctorant F.R.S.-FNRS	2.500€ ou 5.000€	tous les 2 ans
Doctorant FRIA	5.000€	tous les 2 ans
Post-doctorant	5.000€	tous les ans
Chercheur permanent	5.000€ ou 10.000€	les 2 premières années



### CRÉDITS ÉVALUÉS ET OCTROYÉS EN 2009 ET UTILISÉS EN 2010

	€	personnel	fonctionnement	équipement	demandes	octrois	% de réussite*
Crédits au chercheur	2.488.200	0	2.488.200	0	184	115	63
FRSM	7.562.800	2.500.100	3.124.300	1.938.400	152	111	73
IISN	6.740.200	514.300	1.688.700	4.537.200	29	28	97
FRFC	8.157.900	2.229.600	4.777.500	1.150.800	146	108	74
MIS	1.786.600	1.042.100	359.900	384.600	27	14	52
<b>TOTAL</b>	<b>26.735.700</b>	<b>6.286.100</b>	<b>12.078.700</b>	<b>8.011.000</b>	<b>538</b>	<b>376</b>	

\* Le pourcentage de réussite concerne le nombre de projets ; ce pourcentage est plus faible lorsqu'appliqué aux budgets. Les commissions scientifiques peuvent recommander de n'accorder qu'une partie du financement demandé.

## 3.4 développer le mécénat

### 3.4.1 Télévie

L'opération Télévie lance chaque année grâce à RTL un appel à la générosité pour aider la recherche scientifique dans le domaine du cancer dont des leucémies. En 2009, 8.162.543€ ont été octroyés.

L'argent des dons Télévie finance des projets de recherche fondamentale directement en relation avec le cancer. Ces projets sont sélectionnés par une commission scientifique composée de spécialistes belges et étrangers dans ce domaine. Même si les projets soumis peuvent demander le financement d'équipement, et d'aide au fonctionnement (produits, réactifs, petits instruments, ...), la majorité du budget est dédié au financement de jeunes chercheurs.

soutenus concernent des recherches sur des aspects fondamentaux du développement des cancers et l'exploration d'alternatives thérapeutiques, pouvant avoir des retombées sur plusieurs types de cancers, le reste des projets se distribuant entre des recherches ciblées sur certains cancers particuliers, dont les leucémies, et les recherches sur une amélioration des conditions de prise en charge des patients porteurs de cancers.

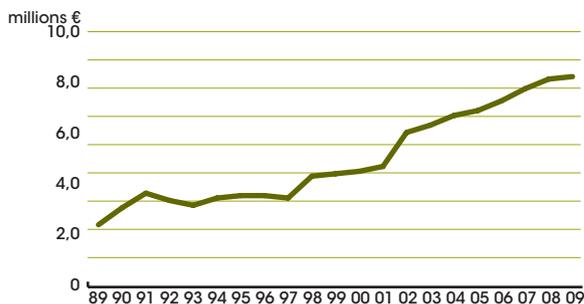
L'opération Télévie vient ainsi renforcer les ressources pour la lutte contre le cancer, en complément des mandats et projets financés à travers le F.R.S.-FNRS et ses Fonds associés.

➔ POUR PLUS DE DÉTAILS VOIR  
[HTTP://WWW.FR.S-FNRS.BE](http://www.frs-fnrs.be)

**8.162.543€**  
octroyés en 2009

En 2009, les 89 projets sélectionnés ont permis de financer 92 postes scientifiques et 5 postes de techniciens. Près de la moitié des projets de recherche

ÉVOLUTION DES MONTANTS OCTROYÉS



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PROJETS ET DE CHERCHEURS SOUTENUS



### 3.4.2 les prix

#### ► Prix InBev-Baillet Latour pour la recherche clinique

Un «Prix InBev-Baillet Latour pour la recherche clinique», d'un montant de 75.000 €, destiné à récompenser les travaux de recherche réalisés par le meilleur chercheur clinicien post-doctorant a été décerné en 2009 à :

##### Laurence de LEVAL

Docteur en Médecine

Docteur en Sciences médicales

Maître de Recherches du F.R.S. – FNRS à l'Université de Liège

pour son travail :

« Contribution à la caractérisation histogénétique des lymphomes non-Hodgkiniens. »

#### ► Prix Gagna A. & Ch. Van Heck

Le Fonds de la Recherche scientifique - FNRS a décerné le «Prix Gagna A. & Ch. Van Heck» 2009, d'un montant de 75.000€, récompensant un chercheur ou médecin dont les travaux auront contribué à la guérison d'un mal encore incurable à ce jour, ou dont la recherche mène à l'espoir d'une proche guérison.

Ce Prix a été décerné à :

##### Agnès RÖTIG

Directeur de recherches de deuxième classe

et

##### Arnold MUNNICH

Chef de Clinique à l'Hôpital Necker-Enfants maladies, INSERM à Paris, France.

#### ► Prix scientifique Astrazeneca Asthme et BPCO

A l'initiative de la Fondation AstraZeneca, le Fonds de la Recherche scientifique - FNRS a décerné le «Prix scientifique Fondation AstraZeneca Asthme et BPCO» 2009, d'un montant de 25.000 €, récompensant une étude clinique ou expérimentale, originale, portant sur les progrès dans le domaine de l'asthme et des broncho-pneumopathies chroniques obstructives (BPCO).

Ce Prix a été décerné à :

##### Charles PILETTE

Docteur en Médecine

Docteur en Sciences biomédicales

Chef de clinique adjoint

Chargé de cours clinique

Clinicien mi-temps – FRSM à l'Université Catholique de Louvain

pour son travail :

«L'épithélium bronchique de patients BPCO a une capacité réduite à transporter l'IgA et à neutraliser l'élastase neutrophile.»

#### ► Prix scientifique Alcatel-Lucent Bell

Le Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS a attribué, en 2009, le «Prix scientifique Alcatel-Lucent Bell», d'un montant de 8.000 €, pour récompenser une thèse de doctorat portant sur une étude originale concernant de nouveaux concepts et/ou applications dans le domaine des techniques de l'information et de la communication.

Ce Prix a été décerné à :

##### Julien HENDRICKX

Docteur en Sciences appliquées

Ingénieur Civil en Mathématiques appliquées

Chargé de recherches du F.R.S. – FNRS à l'Université Catholique de Louvain

pour son travail :

«Graphes et réseaux pour l'analyse des systèmes d'agents autonomes»

effectué sous la direction du Professeur Vincent Blondel.

#### ► Prix scientifique McKinsey & Company

A l'initiative de McKinsey & Company, le Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS a décerné, en 2009, le «Prix scientifique McKinsey & Company», d'un montant de 5.000 €, à des doctorants qui prouvent la pertinence sociale et économique de leur thèse ou l'applicabilité concrète de celle-ci. Le doctorat doit être réalisé dans le domaine des sciences, des sciences appliquées, des sciences sociales ou des sciences biomédicales.

Ce Prix a été attribué à :

##### Basile STAMATOPOULOS

Docteur en Sciences biomédicales et pharmaceutiques

Chercheur à l'Université Libre de Bruxelles

pour son travail :

«Leucémie Lymphoïde Chronique : facteurs pronostiques moléculaires, différences d'expression génique et nouvelles stratégies thérapeutiques»

effectué sous la direction du Professeur Philippe Martiat et Mme Laurence Lagneaux, Maître de recherches du F.R.S. - FNRS.

### ► **Prix annuel IBM Belgium d'informatique/F.R.S. - FNRS**

Le Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS a attribué, en 2009, le «Prix annuel IBM Belgium d'Informatique/F.R.S. - FNRS», d'un montant de 3.000 €, en vue de récompenser la meilleure thèse de doctorat apportant une contribution originale aux Sciences de l'Informatique ou à ses applications.

Ce Prix a été décerné à :

#### **Raphaël JUNGERS**

Docteur en Sciences appliquées

Aspirant du F.R.S.-FNRS à l'Université Catholique de Louvain

pour son travail :

«Produits infinis de matrices. Du rayon spectral conjoint à la combinatoire»  
effectué sous la direction du Professeur Vincent Blondel.

### ► **Prix Umicore «Memoire de Master»**

A l'initiative de Umicore, le Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS a accordé en 2009, trois Prix Umicore «Mémoire de Master» de 2.500€, récompensant un Mémoire de Master présenté au cours de l'année académique 2008-2009 dans les domaines suivants :

- Technologie et applications de particules fines
- Technologie durable pour matériaux contenant des métaux
- Sujets concernant l'énergie durable
- Catalyse
- Questions économiques et politiques concernant les matériaux contenant des métaux.

Ces Prix ont été décernés à :

#### **Annick BAY**

Master en Sciences physiques aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur

pour son travail :

«Influence de l'ultra-structure de la lanterne abdominale des lucioles Photuris (Lampyridae) sur le rendement externe de leur émission de lumière»

effectué sous la direction du Professeur Jean-Pol Vigneron.

#### **Julien DUJARDIN**

Master en Sciences physiques à l'Université de Liège

pour son travail :

«Piégeage de particules par pinces optiques»

effectué sous la direction des Professeurs Nicolas Vandewalle et Thierry Bastin.

#### **Maxime SELECK**

Master Bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement - ULg - Gembloux Agro-Bio Tech.

pour son travail :

«Contribution à l'écologie de la restauration des écosystèmes cuprifères : Analyses des relations sols-communautés végétales de deux collines de cuivre au Katanga, RDC «

effectué sous la direction du Professeur Grégory Mahy.

### ► **Prix centre d'études Princesse Josephine-Charlotte**

Le «Prix Centre d'Etudes Princesse Joséphine-Charlotte», d'un montant de 12.500€, est destiné à encourager la recherche scientifique dans le domaine des infections virales.

Ce Prix a été décerné à :

#### **Alain VANDERPLASSCHEN**

Docteur en Médecine vétérinaire

Docteur en Sciences vétérinaires

Professeur à l'Université de Liège

pour son travail :

«Etude des interactions hôte-herpèsvirus.»

### ► **Prix scientifique SCK•CEN - Prof. Roger Van Geen**

Le Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS a attribué, en 2009, le «Prix scientifique SCK•CEN - Prof. Roger VAN GEEN », d'un montant de 12.500 €, pour la contribution originale ou la réalisation d'un progrès important dans le domaine de l'énergie nucléaire ou du rayonnement, entre autres : sûreté nucléaire et protection radiologique, applications médicales et industrielles du rayonnement, cycle du combustible, intégration des aspects sociétaux dans la recherche nucléaire.

Ce Prix a été décerné à :

#### **Paul LEROUX**

«Burgerlijk Elektronisch Ingenieur»

«Dr. Ingenieurswetenschappen : Elektrotechniek»

«Geassocieerd docent aan de Katholieke Universiteit Leuven»

pour son travail :

«Modelling en ontwerp van analoge geïntegreerde schakelingen voor toepassingen onder extreme stralingscondities»

«Modelling and design of analog integrated circuits for applications under extreme radiation conditions.»

### ➤ **Prix « AIC »**

Le Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS a accordé en 2009, trois Prix «AIC» de 10.000 € chacun, pour récompenser l'auteur d'une à trois publication(s) significative(s), parue(s) ou acceptée(s) pour publication entre le 1<sup>er</sup> mai 2006 et le 30 avril 2009, dans une revue avec comité de lecture. L'article ou les articles publiés doivent faire le lien entre le domaine de l'immunologie et celui de, respectivement, la rhumatologie, la gastro-entérologie ou la dermatologie.

Dans le domaine de la rhumatologie, ce Prix a été décerné à :

#### **Dirk ELEWAUT**

«Dr. Genees-, Heel- en Verloskunde»

«Dr. Medische Wetenschappen»

«Hoogleraar aan de Universiteit Gent»

Dans le domaine de la gastro-entérologie, ce Prix a été décerné à :

#### **Philip MEULEMAN**

«Dr. Medische Wetenschappen»

«Postdoctoraal Onderzoeker FWO aan de Universiteit Gent»

et

#### **Thomas VANWOLLEGHEM**

«Arts»

«Dipl. Tropische geneeskunde»

«Resident aan de Universiteit Gent»

Dans le domaine de la dermatologie, ce Prix a été décerné à :

#### **Aude BONEHILL**

«Dr. Medische Wetenschappen»

«Postdoctoraal Onderzoeker FWO aan de Vrije Universiteit Brussel»

et

#### **Kristiaan THIELEMANS**

«Dr. Genees-, Heel- en Verloskunde»

«Gewoon hoogleraar aan de Vrije Universiteit Brussel»

# 4 la gouvernance du F.R.S.-FNRS

- 4.1 Conseil d'administration  
du F.R.S.-FNRS 2009-2010
- 4.2 Bureau du Conseil  
d'administration pour  
l'année académique  
2009-2010
- 4.3 Organisation et gestion du  
F.R.S.-FNRS

## 4.1 Conseil d'administration du F.R.S.-FNRS 2009-2010

Le F.R.S.-FNRS et ses Fonds associés sont administrés, chacun, par un Conseil ou Comité composé de représentants des institutions universitaires de la Communauté française de Belgique ainsi que de personnalités du monde économique, social et politique.

Le Conseil d'administration est notamment compétent pour :

- la gestion et l'attribution des moyens financiers accordés par les différentes Autorités (Communauté française de Belgique et État fédéral)
- l'octroi des prix, distinctions ou dotations particulières attribués grâce à des donations ou legs particuliers,
- la réalisation des tâches administratives nécessaires à l'exécution de ces compétences.

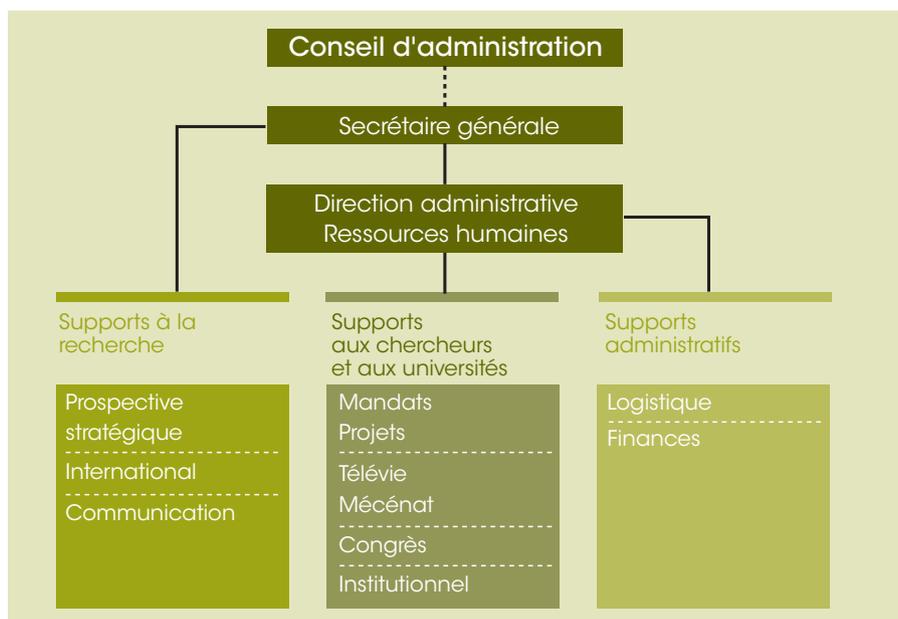
<b>Président</b>	
<b>Rentier Bernard</b>	Recteur de l'Université de Liège
<b>Vice-Président</b>	
<b>Vincke Philippe</b>	Recteur de l'Université Libre de Bruxelles
<b>Membres</b>	
<b>Conti Calogero</b>	Recteur de l'UMons
<b>Corhay Albert</b>	Vice-recteur de l'Université de Liège
<b>Delcor Frédéric</b>	Secrétaire général du Ministère de la Communauté française
<b>Delporte Christian</b>	Recteur des Facultés Universitaires Catholiques de Mons
<b>Delvaux Bruno</b>	Recteur de l'Université Catholique de Louvain
<b>Draguez Michel</b>	Directeur général des Musées Royaux des Beaux-arts de Belgique
<b>Frühling János</b>	Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Médecine de Belgique
<b>Hasquin Hervé</b>	Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts de Belgique
<b>Istasse Jean-François</b>	Président du Parlement de la Communauté française
<b>Kalt Angelika</b>	Directrice suppléante du Secrétariat du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
<b>Kaufmann Chantal</b>	Directrice générale de l'enseignement non obligatoire et de la Recherche Scientifique au Ministère de la Communauté française
<b>Lambert Jean-Paul</b>	Recteur des Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles
<b>Quaden Guy</b>	Gouverneur de la Banque de Belgique
<b>Scheuer Michel</b>	Recteur des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
<b>Stephenné Jean</b>	Président et Directeur général de GlaxoSmithkline
<b>Tollef Robert</b>	Président du Conseil central de l'Economie
<b>Vanherweghem Jean-Louis</b>	Président du Conseil d'administration de l'Université Libre de Bruxelles
<b>Yzerbyt Vincent</b>	Prorecteur de l'Université Catholique de Louvain
<b>Observateurs</b>	
<b>Vindevogel Harry</b>	Commandant-Recteur de l'Ecole Royale Militaire
<b>Halloin Véronique</b>	Secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS.
<b>Délégués</b>	
<b>Bucella Fabrizio</b>	Délégué du gouvernement exerçant la fonction de Commissaire du Gouvernement sur proposition du Ministre ayant la recherche scientifique dans ses attributions. Jusqu'au 15.01.2010
<b>Carmin-Bex Marie</b>	Délégué du gouvernement exerçant la fonction de Commissaire du Gouvernement sur proposition du Ministre ayant la recherche scientifique dans ses attributions. Nominé au 15.01.2010
<b>Ledoux Laurent</b>	Délégué du gouvernement sur proposition du Ministre ayant le budget dans ses attributions

## 4.2 Bureau du Conseil d'administration pour l'année académique 2009-2010

Le Bureau étudie toutes les questions qui doivent être soumises au Conseil d'administration, et lui fait les propositions. Il fait de même pour tout autre question dont l'examen lui aurait été confié par le Conseil.

<b>Président</b>	
<b>Rentier Bernard</b>	Recteur de l'Université de Liège
<b>Membres</b>	
<b>Conti Calogero</b>	Recteur de l'UMons
<b>Delvaux Bruno</b>	Recteur de l'Université Catholique de Louvain
<b>Hasquin Hervé</b>	Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts de Belgique Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique
<b>Quaden Guy</b>	
<b>Scheuer Michel</b>	Recteur des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
<b>Vincke Philippe</b>	Recteur de l'Université Libre de Bruxelles
<b>Halloin Véronique</b>	
	Secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS

## 4.3 Organisation et gestion du F.R.S.-FNRS



# 5 les comptes consolidés du F.R.S.-FNRS

F.R.S.-FNRS consolidé  
bilan après répartition  
compte de résultats

➔ VOIR DÉTAIL DE NOS COMPTES  
SUR NOTRE WEBSITE [WWW.FRS-FNRS.BE](http://WWW.FRS-FNRS.BE)

# F.R.S.-FNRS consolidé

## bilan après répartition

ACTIF	2009	2008
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>824.318,65</b>	<b>1 079 601,19</b>
<b>III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>823.745,76</b>	<b>1 079 028,30</b>
A.1. Terrains et constructions	543.816,45	599 592,49
B.1. Installations, machines et outillage	279.929,31	472 707,81
C.1. Mobilier et matériel roulant	0,00	6 728,00
<b>IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>572,89</b>	<b>572,89</b>
- Cautionnements en numéraires	572,89	572,89
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>159.644.596,16</b>	<b>139 968 076,89</b>
<b>VII. CREANCES A UN AN AU PLUS</b>	<b>13.274.703,08</b>	<b>14 327 785,41</b>
A. CRÉANCES COMMERCIALES	11.852.773,99	8 858 246,53
- Subvention à recevoir	11.852.773,99	8 858 246,53
B. AUTRES CRÉANCES	1.421.929,09	5 469 538,88
- O.N.S.S. & assimilés	35.740,00	8 955,68
- F.N.R.S. et Fonds associés	703.893,35	4 718 847,66
- Fondations, Institutions de recherche	260.938,04	218 434,27
- Personnel F.N.R.S.	92.670,31	115 619,67
- Fournisseurs	9.343,19	3 474,66
- Versements provisionnels	110.017,50	205 919,42
- Autres créances diverses	209.326,70	198 287,52
<b>VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE</b>	<b>119.131.665,93</b>	<b>84 406 971,31</b>
- A.P./Valeur d'acquisition	107.215.246,94	74 446 151,91
- Dépôts à terme	11.916.418,99	9 960 819,40
<b>IX. VALEURS DISPONIBLES</b>	<b>26.649.880,96</b>	<b>40 777 732,66</b>
- Etablissements de crédit	25.644.233,17	40 700 171,56
- Caisse	7.141,98	30 725,76
- Poste	998.505,81	46 835,34
<b>X. COMPTE DE REGULARISATION</b>	<b>588.346,19</b>	<b>455 587,51</b>
- Charges à reporter	458.746,95	296 983,15
- Produits acquis	129.599,24	154 798,59
- Autres	0,00	3 805,77
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>160.468.914,81</b>	<b>141 047 678,08</b>

PASSIF	2009	2008
<b>FONDS SOCIAL</b>	<b>18.756.396,18</b>	<b>18 073 599,76</b>
<b>I. FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>18.919.777,85</b>	<b>18 919 777,85</b>
A. PATRIMOINE DE DÉPART	18.919.777,85	18 919 777,85
<b>V. BENEFICE/PERTE REPORTE(E)</b>	<b>(163.381,67)</b>	<b>(846 178,09)</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>42.398.843,52</b>	<b>40 157 338,06</b>
<b>VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>42.398.843,52</b>	<b>40 157 338,06</b>
<b>DETTES</b>	<b>99.313.675,11</b>	<b>82 816 740,26</b>
<b>IX. DETTES A UN AN AU PLUS</b>	<b>96.213.683,86</b>	<b>76 859 781,76</b>
C. DETTES COMMERCIALES	87.118.779,44	71 705 485,06
1. - Subsidés non réglés	86.747.962,82	71 010 753,81
- Fournisseurs	335.628,80	658 479,64
- Factures à recevoir	35.187,82	36 251,61
E. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	7.255.487,86	4 806 533,06
1. Impôts	2.074,02	74 095,28
2. Rémunérations et charges sociales	7.253.413,84	4 732 437,78
F. DETTES DIVERSES	1.839.416,56	347 763,64
3. - Autres dettes diverses	1.839.416,56	347 763,64
- F.R.S.-F.N.R.S. et Fonds associés	1.478.937,12	0,00
- Fondations, Institutions de recherche	300.742,58	332 478,33
- Autres dettes diverses	59.736,86	15 285,31
<b>X. COMPTE DE REGULARISATION</b>	<b>3.099.991,25</b>	<b>5 956 958,50</b>
- Charges à imputer	3.097.914,87	2 601 686,26
- Produits à reporter	2.076,38	3 345 302,39
- Autres	0,00	9 969,85
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>160.468.914,81</b>	<b>141 047 678,08</b>

# F.R.S.-FNRS consolidé (suite)

## compte de résultats

	2009	2008
<b>I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
SUBVENTIONS	143.587.055,77	131 051 237,61
- Subventions communautaires	105.945.182,59	97 700 238,09
- Subventions fédérales	32.719.873,18	28 990 999,52
- Subventions régionales	4.922.000,00	4 360 000,00
- Subventions privées, mécénats	0,00	0,00
COTISATIONS, DONNS, LEGS	8.779.902,33	9 393 003,17
- Dons sans droit de reprise	7.836.021,82	8 008 600,51
- <i>Télévie</i>	7.322.261,82	7 491 232,14
- <i>Autres</i>	513.760,00	517 368,37
- Legs sans droit de reprise	943.880,51	1 384 402,66
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3.392.098,21	2.758.865,99
- Récupération frais de personnel	780.704,54	899.142,76
- Revenus brevets	5.022,36	0,00
- Frais refacturés	67.141,85	70.294,21
- Subsidés annulés	2.182.660,57	1.769.429,02
- Divers	356.568,89	20.000,00
SUBSIDES ACCORDES	(48.873.362,93)	(45 115 759,60)
- Personnel	(14.185.584,60)	(13 335 575,03)
- Equipement	(13.060.600,12)	(11 109 242,75)
- Fonctionnement	(10.133.848,95)	(9 771 134,77)
- Crédits aux chercheurs	(6.748.985,72)	(6 474 431,44)
- Missions, congrès, brefs séjours	(1.948.883,30)	(1 900 431,75)
- Organisations de conférences	(579.016,39)	(659 241,52)
- Groupes de contact, post-graduat	(485.145,24)	(825 407,75)
- Collaborations internationales	(684.021,47)	(855 713,63)
- Activités développement rech. fond.	(138.156,65)	(14 771,49)
- Autres	(909.120,49)	(169 809,47)
SERVICES ET BIENS DIVERS	(5.873.343,38)	(6 040 220,48)
- Frais de gestion	(5.812.309,08)	(5 970 630,32)
- Frais refacturés	(61.034,30)	(69 590,16)
<b>A.B. Marge brute d'exploitation</b>	<b>101.012.350,00</b>	<b>92 047 126,69</b>

	2009	2008
C. REMUNERATIONS, CHARGES SOC. & PENSIONS	(100.381.813,69)	(91 003 881,57)
- Rémunérations	(72.766.713,77)	(66 116 443,75)
- Employés	(2.057.745,72)	(1 941 508,07)
- Chercheurs	(70.164.810,26)	(63 534 140,76)
- Personnel remboursable	(544.157,79)	(640 794,92)
- Cotisations patronales	(20.227.289,6)	(18 023 884,21)
- Employés	(585.603,08)	(543 543,29)
- Chercheurs	(19.486.479,11)	(17 297 367,34)
- Personnel remboursable	(155.207,48)	(182 973,58)
- Primes patronales assurances extra-légales	(5.086.533,60)	(4 838 284,70)
- Employés	(314.729,52)	(382 916,42)
- Chercheurs	(4.690.464,81)	(4 379 994,02)
- Personnel remboursable	(81.339,27)	(75 374,26)
- Autres frais de personnel	(2.300.627,30)	(2 016 804,90)
- Personnel année(s) antérieure(s)	(649,35)	(8 464,01)
D. AMORTISSEMENTS SUR IMMOB.CORP.	(313.893,19)	(247 713,65)
- Dotations amortissements sur I.C.	(307.785,64)	(247 009,60)
- Dotations amortissements sur I.C. refact.	(6.107,55)	(704,05)
E. REDUCTIONS DE VALEUR	0,00	(13 864,65)
- Sur créandes à 1 an au plus	0,00	(13 864,65)
- Dotations	0,00	(13 864,65)
F. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(2.241.505,46)	(4 661 478,07)
- Dotations	(12.433.034,98)	(12 837 469,81)
- Utilisations	10.191.529,52	8 175 991,74
G. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(1.394,97)	(1 350,62)
- Charges fiscales d'exploitation	(1.394,97)	(1 350,62)
<b>Bénéfice/perte d'exploitation</b>	<b>1.926.257,31</b>	<b>(3 881 161,87)</b>

# F.R.S.-FNRS consolidé (suite)

## compte de résultats

	2009	2008
<b>II. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2.291.896,00</b>	<b>4 221 802,67</b>
- Produits des actifs circulants	1.011.837,55	2 526 290,52
- Plus-values sur réalisations d'actifs circulants	1.274.331,14	1 695 512,15
- Différence de change	735,41	0,00
- Ecart de conversion de devises	4.991,90	0,00
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(4.661.797,24)</b>	<b>271.425,64</b>
- Réductions de valeur sur actifs circulants	(4.283.982,48)	324.309,81
- Moins-values sur réalisations d'actifs circulants	(359.265,61)	2.153,21
- Différence de change	(442,95)	1,68
- Ecart de conversion des devises	(6.419,61)	10.652,17
- Charges financières diverses	(11.686,59)	40.077,11
<b>Bénéfice/Perte courante</b>	<b>637.064,33</b>	<b>(4 321 156,44)</b>
<b>III. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>53.904,99</b>	<b>352 197,53</b>
- Autres produits exceptionnels	53.904,99	352 197,53
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(8.172,90)</b>	<b>(44 888,06)</b>
- Autres charges exceptionnelles	(8.172,90)	(44 888,06)
<b>Bénéfice/Perte de l'exercice</b>	<b>682.796,42</b>	<b>(4 013 846,97)</b>

➔ VOIR DÉTAIL DE NOS COMPTES  
SUR NOTRE WEBSITE [WWW.FRS-FNRS.BE](http://WWW.FRS-FNRS.BE)

Certifié conforme, le 26 juin 2009

Dr. Ir. Véronique HALLOIN  
Secrétaire générale

Dr. Bernard RENTIER  
Président





Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS

F.R.S.-FNRS

ISSN 0067-5407

Rue d'Egmont, 5 - 1000 Bruxelles - Belgique

tél. +32 2 504 92 11 - fax +32 2 504 92 92 - [www.frs-fnrs.be](http://www.frs-fnrs.be)